



→ **LE 8 OCTOBRE 2019, LES RETRAITÉ.E.S DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE SERONT DANS L'ACTION !**

Le président Macron a reculé deux fois devant la mobilisation des retraité.e.s pour supprimer la hausse de la CSG des plus pauvres, mais nous devons amplifier le mouvement pour exiger nos revendications. Le groupe des 9 syndicats et organisations de retraité.e.s appellent à se mobiliser le 8 octobre dans tous les territoires.

Tract unitaire : http://www.ucr.cgt.fr/administration/upload_actu/19_10_08_tract_action.pdf

→ **Revaloriser nos pensions : une urgence !**



→ Nos pensions sont très faibles, sans revalorisation depuis plusieurs années. Pour exemple, 49 % de nos retraité.e.s de la CNRACL (caisse de retraite des hospitaliers et territoriaux de la Fonction publique) ne sont pas imposables, et 43 000 sont tellement endetté.e.s qu'ils subissent un prélèvement du Trésor public sur leur pension en juin 2019 pour des impayés ! C'est la conséquence directe des salaires de misère de nos secteurs de la Santé et de l'Action sociale que ce soit dans le secteur public ou privé.

→ **Afin d'aider les plus démunis.e.s, il faut faire connaître l'Action sociale des caisses de retraite pour faire face aux aléas de la vie** : par exemple, pour la CNRACL, la CGT a obtenu des mesures exceptionnelles pour diminuer les dépenses d'énergie, de santé, de mutuelle...

→ **Le projet de réforme des retraites Macron/Delevoye doit être retiré** : il va conduire à une baisse du montant des pensions des futur.e.s retraité.e.s et va toucher les retraité.e.s d'aujourd'hui pour continuer la baisse de leurs pensions. Depuis plusieurs années le niveau des pensions baisse (2% en 2018) en particulier avec la hausse de la CSG. **La Fédération Santé Action Sociale demande la suppression de la CSG.**

→ **Assurer des soins de qualité**

→ Le renoncement aux soins touche particulièrement les retraité.e.s : remboursements des médicaments, reste à charge, pas de prise en charge spécifique des personnes âgées. Pour exemple la dernière proposition de la Ministre de la santé prévoit de supprimer la prise en charge des personnes âgées dans les services d'urgence, elle propose une hospitalisation directe dans les services de médecine sans moyens, sans lits et sans diagnostic !

→ **Le 0 % du gouvernement** pour le remboursement des lunettes, de certains appareils auditifs, et des soins dentaires sera payé par l'augmentation des mutuelles, alors que les retraité.e.s ne bénéficient pas de la participation des employeurs, et que le coût de cette mesure risque de se répercuter sur les cotisations de leur mutuelle. **Plus que jamais, revendiquons une prise en charge pour tous et toutes à 100 % de la Sécurité Sociale.**



RETRAITÉ.E.S

**ON A TOUTES LES
RAISONS
DE
SE MOBILISER**

→ **RETRAITÉ.E.S DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE,
SOYONS NOMBREUSES
ET NOMBREUX DANS LES
MOBILISATIONS DU 8 OCTOBRE !**



DES MOYENS
POUR LES EHPAD

"ON N'EN
PEUT PLUS !
ASSEZ !"

→ **Un accompagnement
de qualité pour la prise en
charge des personnes âgées
dans les EHPAD et à domicile**
avec des personnels qualifiés en nombre
suffisant : un.e soignant.e pour un.e résident.e.

→ Continuons à soutenir la mobilisation des personnels des EHPAD et des soins à domicile, ils seront aussi mobilisés le 8 octobre pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour l'augmentation de leurs salaires très bas.

→ **Maintenir et améliorer les Services publics**

et plus particulièrement ceux de proximité avec un financement pour répondre aux besoins : santé, EHPAD, aide à domicile, énergie, transports, logement...



Infos actions locales :



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Union Fédérale des Retraité.e.s - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - ufr@sante.cgt.fr - Tél. : 01 55 82 87 57